



15ème législature

Question N° : 38199	De M. Marc Le Fur (Les Républicains - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Jeunesse et engagement		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > associations et fondations	Tête d'analyse > Covid et situation du secteur associatif	Analyse > Covid et situation du secteur associatif.
Question publiée au JO le : 20/04/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, sur la situation des associations sportives amateurs et plus largement sur la situation de l'ensemble du secteur associatif. Avec la crise sanitaire, le monde sportif et associatif est à l'arrêt. La distanciation rend impossible la tenue des réunions et l'organisation des compétitions et il n'est évidemment pas possible d'organiser les tombolas, lotos et repas associatifs qui, au-delà de leurs côtés fédérateurs, constituent souvent d'importantes sources de revenus complémentaires aux cotisations. Ces dernières sont également en baisse car, faute d'activités, nombre d'adhérents n'éprouvent pas la nécessité de cotiser, ce qui au final contribue à dégrader les trésoreries de structures qui avant la pandémie connaissaient déjà des difficultés financières. Cet arrêt brutal des activités se traduit hélas également par une perte de motivation des bénévoles, plus particulièrement des cadres parfois âgés qui peinaient déjà à passer le relais. Cette crise sportive et associative liée à la crise sanitaire annonce la crise sociale voire sociétale que l'on risque de connaître au sortir de la pandémie. Le monde sportif amateur et associatif, qui connaissait déjà des difficultés avant la crise sanitaire, est un des derniers acteurs du lien social et de cohésion dans de nombreux territoires. Or, à la faveur de cette crise sanitaire, une génération de militants associatifs, d'acteurs du sport amateurs ont décroché, notamment ceux qui ont des responsabilités, les cadres, les trésoriers. Le sport amateur et le monde associatif vont devoir relever plusieurs défis. Le défi financier : certaines structures ont déjà disparu, d'autres sont en grande fragilité. Le défi humain : le monde associatif et sportif va devoir se battre pour faire revenir ses adhérents et en trouver de nouveaux tout en renouvelant ses cadres. Le défi de la redéfinition d'un modèle, car le monde associatif et sportif va devoir se réinventer et générer de nouveaux comportements associatifs. C'est d'un véritable plan de relance dont le monde sportif et associatif a besoin. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser si le Gouvernement entend prendre de nouvelles mesures en faveur du monde associatif.